

COMITE DE POLICE

Les wagons de patrouille
Le comité de police a été assemblé hier après-midi, dans le but de discuter la question des wagons de patrouille et du nouveau système d'alarme.

LES ORANGISTES D'ULSTER

Remercient leurs confrères du Canada
LONDRES, 20.—Les membres du parti conservateur d'Ulster ont envoyé à leurs confrères du Canada un manifeste dans lequel ils les remercient de la sympathie qu'ils ont manifestée à leur égard.

L'ARMEE ITALIENNE

Des soldats sur le papier
Paris, 20.—Voilà ce qu'on lit dans un journal moderne de Rome: "L'Italie poussée par la manie d'imiter les autres puissances, a voulu se donner le luxe, d'ailleurs éphémère, de créer une armée imaginaire de trois millions de soldats."

HUIT MINEURS TUES

Dans une mine de charbon
LONDRES, 20.—Un horrible accident est arrivé ce matin dans le puits d'une mine de charbon près de Chesterfield, Derbyshire.

UN FILLE D'ONTARIO

Fraude les gens de San Francisco
POUR \$400,000
Il opérât sur les immeubles

LA MONOMANIE ALCOOLIQUE

Nouvelles guérisons opérées par le "Gilkerson Gold Cure Institute"

ENTREVUE AVEC UN PATIENT

Un ivrogne qui allait mourir demanda un verre d'eau avant de se confesser.

UNE RIVIERE SOUTERRAINE

Découverte dans l'Illinois
AUGUSTA, 20.—On vient de découvrir une rivière souterraine à quatre milles d'ici, entre Augusta et Carthage.

INCENDIES

Canisés par l'explosion d'une locomotive
CHAMBY CITY, Pa., 20.—Une locomotive du chemin de fer Reading a fait explosion près de la gare de cette ville, hier matin.

LA REVOLUTION CHILIENNE

Défaites des troupes révolutionnaires
VALPARAISO, 20.—Des dépêches qui demandent cependant confirmation, annoncent que les troupes révolutionnaires du général Tavaraz ont été battues et les soldats mis en fuite.

LES SITUATIONS VACANTES

- ON DEMANDE une fille de salle, 38 rue St. Laurent, 116-3.
ON DEMANDE une femme pour laver la vaisselle, 41 Bonsecours, 116-3.
ON DEMANDE une femme pour laver la vaisselle, 116-3.
ON DEMANDE une femme pour laver la vaisselle, 116-3.

A VENDRE OU A LOUER

- A VENDRE.—Un lot magnifique de voitures, buggies, express, wagons, harnais, etc.
A VENDRE.—Un lot magnifique de voitures, buggies, express, wagons, harnais, etc.
A VENDRE.—Un lot magnifique de voitures, buggies, express, wagons, harnais, etc.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.
ARGENT A PRETER.—Créances achetées à 5 et 6 pour cent.
L. BELANGER, NOTAIRES, 58 RUE SAINT-JACQUES.

LA PRESSE

IMPRIMERIE ET PUBLICATIONS PAR T. BERTHIAUME, Editeur, 21, rue Saint-Jacques, Montréal.

Abonnement: 12.00 par an, 4.00 par trimestre, 1.50 par mois.

LA PRESSE, Montréal, Canada, le 21 Mars 1893.

CIRCULATION DE LA PRESSE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 18 MARS 1893

Table with 2 columns: Day (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi) and Circulation (e.g., 26,583 for Lundi).

Circulation Moyenne par Jour Semaine finissant le 18 MARS 1893: 27,189

MONTREAL, 21 MARS 1893

LES ERREURS DE M. FOSTER

A croire le Witness, la comédie la plus mauvaise qu'on jure à Ottawa ne serait qu'une intrigue de palais; ce serait la lutte pour le pouvoir entre M. Foster et le Tupper, pour nous servir des termes de notre confrère.

Que ces hauts personnages se querellent, libre à eux; mais qu'ils prennent l'univers à témoin de leur querelle et qu'ils nous rendent ridicules, tout en nous faisant passer pour des gens mal élevés, c'est ce que le Canada ne souffrira pas.

Juste à ce jour, les torts sont du côté de M. Foster dont la conduite a été condamnée sur les deux hémisphères.

LA PRESSE a déjà démontré: 1o Que M. Foster s'était trompé (1) en accusant la France d'avoir annulé par une loi particulière les avantages qu'elle avait, par le traité, accordés au Canada sur les bâtiments de mer en bois.

2o Que M. Foster s'était trompé (2), en prétendant que les homards et les saumons en boîtes étaient exclus du traité.

3o Que M. Foster a dit dans ce jour mémorable: Trois différentes tentatives ont été faites pendant ces douze ou treize années pour négocier un traité avec la France et dans chacune d'elles le droit de 30 p. c. ad valorem sur les vins a été employé comme levier pour induire la France à accorder au Canada un meilleur traitement sur certains des articles que nous pouvons exporter.

En consultant l'annexe B, des procès-verbaux de la conférence dont nous parlons samedi, M. Foster se convaincra que la France ayant refusé d'admettre, à prix réduits, la coterie du Canada, Sir A. Galt n'aurait plus qu'une réduction de 15 p. c. sur les vins en échange du traitement de la nation la plus favorisée et de la suppression de la surtaxe d'entrepôt.

Pourquoi ne pas dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité au parlement? Comme nous l'avons dit, la deuxième tentative, celle de 1854, fut arrêtée alors qu'elle était sur le point de réussir, et il n'y en a pas eu d'autre jusqu'en 1893.

Continuons. M. Foster qui voulait créer une mauvaise impression dans l'esprit des membres du parlement, a rapproché en un tableau préparé avec beaucoup d'astuce, les anciens tarifs maximum et minimum de la France du tarif minimum actuel, et a dit: "J'ai cru qu'il était nécessaire et équitable de lire ces chiffres pour montrer à la Chambre la relation existant entre le tarif minimum actuel et l'ancien tarif général, en ce qui regarde ces articles (ceux portés au traité); et le fait est simplement celui-ci: que les chambres françaises en réduisant leur tarif ont de beaucoup augmenté l'ancien tarif, mettant le tarif minimum presque au niveau de l'ancien tarif général, et l'appliquant alors aux autres pays, en leur disant: "Maintenant si vous voulez traiter avec nous et nous donner certaines modifications, nous vous donnerons notre tarif minimum."

Pour montrer combien les remarques de M. Foster sont déplacées vis-à-vis d'un pays étranger, et contrairement à la vérité, nous allons donner les propres chiffres cités par M. Foster, avec les réductions faites sur les taux de l'ancien tarif.

Table with 2 columns: Article (Ancien tarif, Tarif minimum) and Value (e.g., 4.00 for Vins).

Table with 2 columns: Article (Viandes conservées, Lait condensé, Poisson, etc.) and Value (e.g., 4.00 for Viandes conservées).

Table with 2 columns: Article (Autres fruits conservés, Parés en bois, Merrains, etc.) and Value (e.g., 2.00 for Autres fruits conservés).

Il y a par contre augmentation dans les homards conservés de \$2 à \$5, et sur les bois qui étaient exempts et paient maintenant de 15c à 25c par 200 lbs.

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer que le tableau de M. Foster, tel que publié dans le Witness, est plein d'erreurs.

On voit donc que le ministre des finances a avancé un fait parfaitement erroné, en disant que le tarif minimum actuel était presque égal ou supérieur à l'ancien tarif général.

Mais ou le ministre a parlé avec une mauvaise foi qui rappelle les discours de hustings au temps d'élection, c'est dans la dernière partie de la phrase citée. En effet le Canada a constamment élevé le tarif des vins et des eaux de vie, et son gouvernement s'est rendu vis-à-vis la France coupable d'un acte qui est mentionné tout au long dans les procès-verbaux de la conférence de 1892.

Les faits sont comme suit: En 1872, la France porte de 40c à \$5 les droits de douanes sur les bâtiments de mer en bois. Le Canada par contre augmente en 1875, les droits sur les vins.

En 1875, il y eut des pourparlers entre les deux pays, relatés comme suit, dans les documents officiels français.

"Dans des conversations qui eurent lieu en 1875, en vue d'améliorer cette situation, il avait été indiqué que dans le cas où la France consentirait à rétablir le droit de 40c par tonneau de jauge sur les bâtiments de mer, le Canada ferait disparaître de son tarif la surtaxe de 30 p. c. sur les vins."

Depuis cette époque, la loi du 7 mai 1881 a donné pleine satisfaction au désir exprimé par le Canada, en ce qui concerne le droit de 40c sur les bâtiments de mer; mais les vins du Canada sont toujours soumis à la taxe supplémentaire de 30 p. c.

En un mot, en 1875, le gouvernement canadien dit au gouvernement français: abaissez les droits sur les navires à 40c et nous enlèverons les droits de 30 p. c. sur les vins.

Le gouvernement français accorda au Canada ce qu'il demande et le Canada, au lieu d'abaisser, comme il l'avait promis, les droits sur les vins, les augmente encore pour les vins non mousseux, augmente de plus les droits sur les champagnes de 30 p. c. et porte les eaux-de-vie de \$1.20 par gallon à \$1.45.

Et Sir A. Galt revient en 1882 redemander des avantages considérables, mais ne promettant plus que 15 p. c., et ne parlant plus de la réduction obtenue sur les bâtiments de mer.

En 1892, on offre encore une réduction de 30 p. c. sur les vins, mais depuis 1882 on a augmenté de 10 p. c. les droits spécifiques sur le champagne, de 40 p. c. ceux sur le brandy, et nombre de produits français ont été frappés d'augmentations de droits considérables.

Augmentons notre tarif, c'est notre droit, personne n'a rien à voir: Charbonnier est maître chez lui. Mais ne trouvez pas mauvais que les autres fassent ce qu'ils veulent chez eux, surtout quand ils diminuent les droits sur nos produits alors que nous augmentons ceux que nous mettons sur leurs après leur avoir promis des réductions.

Les statistiques M. Foster a déclaré que les statistiques françaises accusaient un chiffre d'importations canadiennes beaucoup plus considérable que celui donné par nos livres bleus, et il a ajouté que l'on devait calculer d'après les chiffres français beaucoup plus exacts que les nôtres. M. Foster n'a pas osé donner les chiffres français pour deux raisons: la première, c'est qu'ils sont tellement différents des statistiques canadiennes que l'écart justifierait une demande d'enquête sur toutes nos statistiques; la seconde, c'est qu'ils indiquent un chiffre d'affaires qui milite en faveur du traité de commerce.

Ainsi, on trouve dans ces précieux procès-verbaux de la conférence de 1892.

Table with 2 columns: Importation de produits français en France, Exportation de produits canadiens en France.

Et il en a toujours été ainsi; en 1891 par exemple, les statistiques canadiennes accusent une exportation totale de \$248,834, dont \$131,45 en bois, alors que les statistiques françaises, rien que pour le bois indiquent une importation canadienne de plus de \$400,000.

au bill McKinley serait en position d'obtenir des concessions d'autant plus grandes que le pays avec lequel il traiterait aurait un tarif moins élevé. Cette prétention est ridicule et le ministre des finances avait fort bien vu que ce n'était pas sur la réduction de droits que les protectionnistes avaient discuté, mais sur l'importance de commerce général entre les deux pays.

La surtaxe d'entrepôt En M. Foster a commis une erreur capitale en affirmant à la chambre que: "La France si elle tient à quelques choses, tient à ce qu'elle appelle la 'surtaxe d'entrepôt' et conséquemment aucun des articles mentionnés ne peut être exporté s'il touche à un troisième port européen. Ils peuvent être envoyés directement d'un port américain à un port français, mais s'ils touchent à l'importer quel port et sont transportés de ce port, une surtaxe d'entrepôt de 3 francs 50 centimes par 100 kilogrammes est imposée."

Nous aurons à revenir sur cette question importante de la "surtaxe d'entrepôt" appliquée par la France à tous les pays, même à ceux qui ont des traités de commerce avec elle; mais pour montrer combien le ministre s'est trompé nous allons citer la loi française régissant cette matière, loi que M. Foster aurait pu consulter à la bibliothèque du Parlement, s'il avait voulu être sincère.

Lorsque les marchandises ont été chargées au point de départ sur le navire même qui les apporte en France, le transport est considéré comme direct, même dans le cas où il s'agit de cargaisons flottantes, c'est-à-dire de cargaisons qui, au point de départ, n'avaient pas de destination déterminée, et n'ont été dirigées sur la France qu'après escale du navire dans un port où il a pris des ordres.

Sous cette même condition de chargement au lieu de départ sur le navire par lequel se fait l'importation, il n'y a pas de surtaxe si les marchandises sont arrivées en France par la voie la plus courte.

On admet aussi que le transport direct par mer n'est pas interrompu par escale fort ou faible, dès à un plus ou moins grand port étranger pour opérer des chargements et des déchargements lorsque les marchandises ayant droit à un régime de faveur n'ont pas quitté le bord et qu'il n'en a pas été chargé de similaires dans les ports d'escale.

On voit que cette fameuse surtaxe d'entrepôt, qui existe du reste au Canada pour les sucres, les thés et les cafés, n'est nullement la loi de fer qu'en veut faire M. Foster et qu'elle n'empêche aucun navire, allant en France avec des produits canadiens de toucher à un port anglais et d'y faire ses affaires.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 20. L'orateur prend son siège à 9 heures.

LES EMPLOYÉS PUBLICS L'honorable M. Costigan présente un bill pour amender l'acte concernant les employés publics.

Le but de ce projet de loi, dit-il, est d'obliger tous les employés publics à payer le taux exigé par la commission qui les a nommés, et le poste. Depuis longtemps, plusieurs employés prétendent que la commission n'a pas le droit de percevoir cette taxe et il faut régler la question une fois pour toutes.

M. COSTIGAN présente un autre mesure concernant la punition des jeunes délinquants de la province du Nouveau-Brunswick. Jusqu'à présent, les juges n'ont pas le droit d'envoyer, pour un certain temps, les jeunes gens criminels dans les écoles de réforme, et c'est pour leur accorder ce droit que la mesure a été présentée à la demande du procureur-général de la province.

FABRICATION DE L'ALCOOL

En réponse à M. Flint, l'honorable M. FOSTER dit: Il y a au Canada 144 brasseries et 14 brasseries. Dans les premières, 1,840 employés y travaillent, tandis que le nombre des employés de distillerie est de 497. La valeur de la matière brute est de \$2,530,611 et la valeur de la production de \$5,717,873 pour les brasseries. Dans les distilleries, la valeur de la matière brute est de \$2,199,901.

M. DAVIN ET M. WALLACE En l'absence de M. Davin, M. Casey demande s'il est vrai que M. Wallace a prononcé un discours incendiaire en faveur des Orangistes.

L'honorable M. FOSTER se lève et déclare que le gouvernement n'a en aucune information à ce sujet.

M. LAURIE—M. Wallace pourrait peut-être nous donner les renseignements que le gouvernement ne possède pas.

M. WALLACE répond qu'il donnera ses informations en temps et convenable.

L'honorable M. FOSTER dit que pour ce qui concerne le gouvernement, la réponse est donnée et que le débat est clos. Mais M. Wallace a dit: "C'est une question d'ordre." LE TRANSPORT DES MALLS M. FOSTER demande quelles sont les lignes de camions qui transportent les mailles entre le Canada et la Grande-Bretagne, s'il y a un contrat en vigueur; qu'elles sont ces conditions pour ce service et pour quelle durée le contrat a été fait.

TRAITE FRANCO-CANADIEN M. DICKEY demande si le gouvernement a l'intention de poursuivre le reste de la correspondance relative au traité franco-canadien.

L'honorable M. FOSTER répond que les documents produits ne sont qu'une partie de cette correspondance, que le reste est en voie de préparation et sera produit sans délai.

LES CANAUX M. Tisdale propose qu'en vue de la nécessité pour le Canada d'avoir un système de canaux complet et non interrompu, des explorations soient faites dans le but d'établir un passage navigable entre la rivière St-Pierre et le lac Erie, par le territoire canadien.

SEANCE DU SOIR Plusieurs bills privés sont lus une troisième fois et adoptés.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

La députation française a combattu ce bill, clause par clause, en proposant des amendements qui ont été rejetés.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Du consentement unanime de la Chambre, un amendement à cet effet a été adopté.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

La députation française a combattu ce bill, clause par clause, en proposant des amendements qui ont été rejetés.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Du consentement unanime de la Chambre, un amendement à cet effet a été adopté.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

La députation française a combattu ce bill, clause par clause, en proposant des amendements qui ont été rejetés.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Du consentement unanime de la Chambre, un amendement à cet effet a été adopté.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

La députation française a combattu ce bill, clause par clause, en proposant des amendements qui ont été rejetés.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Du consentement unanime de la Chambre, un amendement à cet effet a été adopté.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

La députation française a combattu ce bill, clause par clause, en proposant des amendements qui ont été rejetés.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Du consentement unanime de la Chambre, un amendement à cet effet a été adopté.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

La députation française a combattu ce bill, clause par clause, en proposant des amendements qui ont été rejetés.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Du consentement unanime de la Chambre, un amendement à cet effet a été adopté.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

La députation française a combattu ce bill, clause par clause, en proposant des amendements qui ont été rejetés.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Du consentement unanime de la Chambre, un amendement à cet effet a été adopté.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

AMENDEMENTS A LA LOI ELECTORALE La Chambre se forme alors en comité au sujet du bill de M. Weldon, pour priver de leur vote les électeurs qui se laissent corrompre.

La soirée toute entière a été employée à la discussion du bill de M. Weldon.

La députation française a combattu ce bill, clause par clause, en proposant des amendements qui ont été rejetés.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Du consentement unanime de la Chambre, un amendement à cet effet a été adopté.

M. FOSTER n'a pas réussi à faire adopter un amendement pour la punition de celui qui achète le vote comme de première instance.

Colonial House GARRE PHILIPPE

DEPARTEMENT CONFECTION ROBES

C'est avec plaisir que nous annonçons que notre modiste Mlle Farr, est de retour ce matin, le 21 courant, de New-York, où elle était allée à l'ouverture du printemps, et sera prête à exécuter promptement et avec une soignée attention, toutes les commandes qui lui seront confiées.

Les commandes par la poste sont promptement et soigneusement exécutées.

Les commandes par la poste sont promptement et soigneusement exécutées.

Henry Morgan & Cie Montréal

ANNONCE IMPORTANTE JOHN MURPHY & CIE

PRINTEMPS 1893 SOUS-VETEMENTS

Nous offrons un choix splendide dans ce département.

Corps en laine naturelle pour dames, seulement 75c.

Corps en laine naturelle de toutes grandeurs pour dames.

Corps en laine naturelle pour dames, qualité extra, seulement \$1.20 la paire.

Corps en mérinos pour dames, seulement 75c la paire.

Corps en mérinos de toutes grandeurs pour dames, ligne spéciale seulement \$1.00 la paire.

Corps en laine naturelle pour dames, qualité extra, seulement \$1.20 la paire.

Corps et caleçons en laine naturelle pour hommes, seulement \$1.00.

Corps et caleçons en laine naturelle de toutes grandeurs pour hommes, valeur exceptionnelle, seulement \$1.20.

John Murphy & Cie 1781 et 1783 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint-Pierre.

NOUVELLES Etoffes à Robes

L'assortiment d'étoffes à robes de cette saison est infiniment supérieur à celui de toutes les autres saisons, car il est la production des plus célèbres maisons du monde entier.

LES COULEURS sont changées les plus riches mais elles sont les plus fashionables et les plus originales.

LES PATRONS sont d'une nature très variée et comprennent spécialement les dessins les plus fashionables mais aussi les plus simples et les plus originaux.

NOUVELLES Etoffes à Robes

En nouveaux patrons de robes sont maintenant exposés en vente, à votre choix.

Mousselines De Laines

NOUVEAUX Tweeds pour Robes

Blouses de Soie

Blouses en Soie Plaid Tartan

Blouses en Soie Plaid fantaisie

A PROPOS DE RIGBY

HEURES D'AFFAIRES: 8 a.m. à 6 p.m.

S. CARSLLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779

Rue Notre Dame, Montréal

PIANOS NEWCOMBE GRANDS DROITS ET CARRES

VENANT DE LA MANUFACTURE ON PEUT LES VOIR AUX MAGASINS

O. NEWCOMBE & CIE 2344 RUE STE-CATHERINE

EXPOSITION COLOMBIENNE! BUREAU D'INFORMATIONS

LOUIS LEDUC, Gérant 55 Board of Trade, Chicago

VOITURES D'ENTRÉE

Meubles Tapis Prêlards Poëles Ranges Litière à conditions de paiements faciles.

METROPOLITAN Mfg. Co. 1678 et 1680 RUE NOTRE-DAME

Bureau des Commissaires d'Écoles Catholiques Romaines de la Cité de Montréal.

SOUSSIONS DEMANDEES

HEURES D'AFFAIRES: 8 a.m. à 6 p.m.

S. CARSLLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779

TROTTOIRS

IL EST PAR LE PRESENT ENJOINT ET BONNE AVIS à tout propriétaire, occupant ou toute personne en charge d'une maison, baillée ou emphytéotique, de faire enlever ou faire enlever le trottoir en face de leur propriété respective et les trottoirs libres de trottoir et de glace à partir du 23 courant jusqu'à la fin de la présente saison d'hiver.

Par ordre, GEO. A. HUGHES, Chef de Police

LA FETE NATIONALE

De quelle sera cette année

LE PROGRAMME

Hier soir, les principaux officiers de toutes les sections de l'Association Nationale St-Jean-Baptiste se sont réunis au Cabinet de Lecture Paroissial.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Après une messe solennelle et à grand orchestre, la procession se reformera sur la place Dominion pour reconduire les sociétés à rangées au Monument National.

Le conseil en 1892... 40,000

Station de police... 15,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Le conseil en 1892... 40,000

Station de police... 15,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

Station de police... 10,000

SAVEZ-VOUS... Propriété du Parc Amherst

UNE GRANDE... SHILOH'S CURE

LES PERLES... Dr GORDON

L. C. de TONNANGOUR

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PHENIX

MUSIQUE... M. CHAS CLEMENT

C. R. PHILLIPS & CIE

148 RUE MCGILL

AVENDRE BON MARCHÉ

PROPRIETE, PARC AMHERST

MES DAMES... J. PALMER & FILS

1745 RUE NOTRE-DAME

AUX DAMES... MOTHER GREEN'S

Seulement que 25 cts la Bouteille

CAFFAROMA

LOUIS ROEDERER CHAMPAGNE

M. CHAS CLEMENT

RICHE EN ALBUMEN FACILE A DIGERER

JOHNSTON'S FLUID BEEF

GARTH & CIE... 536 & 542 - Rue Craig - 536 & 542

GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

TOURNEZ LE DOS

QUEEN'S Laundry Bar

TOUS LES ÉPICIERS LE VENDENT

CHOCOLAT DES GOURMETS

REHM HURARD

AND. BRISSET & FILS

M. CHAS CLEMENT

RICHE EN ALBUMEN FACILE A DIGERER

JOHNSTON'S FLUID BEEF

PACIFIQUE CANADIEN

CHAMBERES FRIVES

TOURNEZ LE DOS

QUEEN'S Laundry Bar

TOUS LES ÉPICIERS LE VENDENT

CHOCOLAT DES GOURMETS

REHM HURARD

AND. BRISSET & FILS

M. CHAS CLEMENT

RICHE EN ALBUMEN FACILE A DIGERER

JOHNSTON'S FLUID BEEF

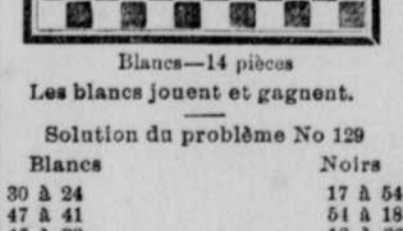
LE JEU DE DAMES

Mardi, 21 mars 1893. Les communications concernant les échecs et les dames doivent être adressées comme suit: 'Les Echecs', bureau de LA PRESSE, Montréal.

La salle du Club d'Échecs et de Dames Canadien-Français, est ouverte les mardis, jeudis et samedis soir, au No 14 Philipp Square.

Les membres du Heather Chess Club se réunissent les mardis et samedis soir, à 7.30 p.m. au No 3021, coin de la rue Ste Catherine et Greene Avenue, Côte St Antoine.

Problème No 131. Composé par M. E. Beauregard, Holyoke, Mass. Noirs—13 pièces



Blancs—14 pièces. Les blancs jouent et gagnent. Solution du problème No 129

Blancs: 30 à 24, 47 à 41, 46 à 39, 43 à 37, 39 à 6, 6 à 60. Noirs: 17 à 54, 54 à 15, 18 à 26, 26 à 10, 7 à 20

Solutions justes par MM. Alf. Morin, Ottawa; J. D. Ogden, St-Casimir; T. Desroches, Holyoke, Mass.

Le plus grand stock de chapeaux de printemps. Ne manquez pas de venir voir notre grand assortiment de chapeaux nouveaux; nous avons le plus grand choix de chapeaux de Montréal. Un seul prix. Des foules à la grande maison Chas. Desjardins et Cie, 1537 et 1539 Ste Catherine et 1539 Notre-Dame.

Loterie du Peuple. Au tirage du 14 mars, Joseph Drapeau, du journal 'l'Étendard', porteur du No 35151 a gagné \$50.

Notes d'album: Les femmes doivent aux hommes leurs défauts, leurs travers et leur coquetterie même. Certains phobiques donneraient une fortune en échange de leur guérison. Le seul gué par excellence des personnes atteintes de consanguinité, le Baume Phumal, est à la portée de toutes les bourses. 25 cts le flacon de 20 cuillerées. 116-2

SAVEZ-VOUS... Propriété du Parc Amherst

UNE GRANDE... SHILOH'S CURE

LES PERLES... Dr GORDON

L. C. de TONNANGOUR

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PHENIX

MUSIQUE... M. CHAS CLEMENT

C. R. PHILLIPS & CIE

148 RUE MCGILL

AVENDRE BON MARCHÉ

PROPRIETE, PARC AMHERST

MES DAMES... J. PALMER & FILS

1745 RUE NOTRE-DAME

AUX DAMES... MOTHER GREEN'S

Seulement que 25 cts la Bouteille

CAFFAROMA

LOUIS ROEDERER CHAMPAGNE

M. CHAS CLEMENT

RICHE EN ALBUMEN FACILE A DIGERER

JOHNSTON'S FLUID BEEF

GARTH & CIE... 536 & 542 - Rue Craig - 536 & 542

GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

TOURNEZ LE DOS

QUEEN'S Laundry Bar

TOUS LES ÉPICIERS LE VENDENT

CHOCOLAT DES GOURMETS

REHM HURARD

AND. BRISSET & FILS

M. CHAS CLEMENT

RICHE EN ALBUMEN FACILE A DIGERER

JOHNSTON'S FLUID BEEF

PACIFIQUE CANADIEN

CHAMBERES FRIVES

TOURNEZ LE DOS

QUEEN'S Laundry Bar

TOUS LES ÉPICIERS LE VENDENT

CHOCOLAT DES GOURMETS

REHM HURARD

AND. BRISSET & FILS

M. CHAS CLEMENT

RICHE EN ALBUMEN FACILE A DIGERER

JOHNSTON'S FLUID BEEF

HAUTES NOUVEAUTÉS. PRIX D'ÉTÉ 1893. Grande variété de Manteaux et Collettes, importés spécialement pour notre commerce de printemps. AUSSI:—Immense assortiment de Draps STANLEY pour Costumes de Printemps et Collettes de Dames. Toutes ces Marchandises sont Détaillées au Prix du Gros UN SEUL PRIX. Dupuis Frères

NOUVELLES OUVRIERES
Le vote d'hier au conseil de ville sur la question des vidanges est un des plus beaux triomphes que les associations ouvrières ont encore remportés.

Par ce vote on a confirmé le principe des sociétés ouvrières et la manière d'exécuter les travaux publics. Depuis plusieurs années déjà les travailleurs organisés demandaient que le système de contrat soit aboli à la corporation et que l'on fasse exécuter les travaux de la municipalité à la journée.

Toujours on avait refusé de se rendre à cette demande décriée en maintes occasions; mais cela n'a pas empêché cette idée de faire son chemin; elle a même franchie les murs d'une de nos grandes institutions financières, le Board of Trade, qui l'a adoptée et recommandée à nos échevins.

C'est probablement cette union du capital et du travail qui a permis hier, dans la balance municipale et qui a fait pencher le plateau du côté du bon sens. Si toutes les associations des capitalistes faisaient comme le Board of Trade, au lieu de se coaliser contre les travailleurs, étudiaient leurs demandes et s'inspiraient à eux pour les faire triompher lorsqu'elles sont bonnes, nous perfectionnerions vite nos institutions publiques.

Malheureusement, il n'est que les ouvriers demandent quelque chose pour qu'il se trouve immédiatement des gens déclarant que ces demandes sont impossibles, im praticables, et cela sans aucun examen. Espérons, cependant, que l'exemple que vient de donner le Board of Trade sera suivi et qu'à l'avenir on prendra la peine d'étudier les réformes proposées par les travailleurs avant de les condamner.

Il y a des gens bornés qui parlent d'enlever aux travailleurs leurs droits de citoyens libres parce qu'ils les trouvent dangereux; ces personnes feraient mieux d'étudier un peu l'économie politique et ils apercevraient que ce n'est pas l'ouvrier organisé qui est dangereux mais bien leur propre ignorance.

Assemblée publique
Il y aura une assemblée publique, mardi soir, au No 123 rue Montcalm, sous le patronage de l'Union 135 des charpentiers et menuisiers. Tous les ouvriers de ces deux métiers devront se rendre à cette assemblée qui sera tenue dans leur intérêt.

Un acte de folie
BRUXELLES, 20.—Le conseil général du parti du travail de la Belgique, composé de délégués de tous les ouvriers du pays, a résolu à l'unanimité de déclarer une grève générale si le Parlement refusait d'adopter le suffrage universel.

Divers
—Les employés en grève des manufactures de coton de Manchester, Angleterre, ont résolu de retourner à l'ouvrage si on veut limiter la réduction des salaires à 25 pour cent. Ils demandent aussi de soumettre la question de l'arbitrage. Il y a déjà cinq mois que cette grève dure.

—La grève du Ann Arbor, à Toledo, se complique tous les jours. Après les chauffeurs et les ingénieurs ce sont les aiguilleurs qui se sont mis en grève.

Convoctions
Ass. Maisonneuve, C.T.—Réunion générale, ce soir, salle Ville-Marie. Comité du Fonds de secours, C.T.—Réunion, ce soir, 123 rue Notre-Dame. ANGUS.

Accident sur le chemin du Sault
M. Georges Chartrand, hôtelier de la rue Notre-Dame, accompagné de son beau-frère, M. Wilfrid Lavoy, revenant de St-Vincent de Paul, hier soir, lorsque la voiture a été renversée, vu le mauvais état des chemins. M. Chartrand a été moins chanceux que son compagnon, et il a reçu des contusions très graves à la jambe. On l'a transporté à son domicile, où il a reçu les soins d'un médecin. Aujourd'hui, il était assez bien pour vaquer à ses occupations. Il souffre encore, cependant, de ces contusions qui résultent du choc qu'il a reçu.

LE TABAC CANADIEN
Entreux avec les ministres fédéraux MM. N. Y. Vallée, J. B. Dugas, O. Aron et M. Dupuis, accompagnés de M. M. Dugas, M. P., ont eu des entretiens hier, avec l'honorable M. Angers et M. Wood, contrôleur du revenu de l'intérieur. Ils demandent que les droits d'accise sur le tabac soient enlevés et remplacés par des droits de douane sur les tabacs importés. Les ministres les ont reçus avec courtoisie et leur ont promis de soumettre leur demande à l'étude la plus sérieuse.

Aucun changement ne sera fait cette année. Mais les délégués espèrent que l'an prochain les changements seront faits, pour une grande partie du moins.

CORRESPONDANCES
Employés civiques
Montréal, 21 mars 1933. L'INSPECTEUR SANITAIRE
Monsieur le Rédacteur, J'ai lu dans LA PRESSE que M. le docteur Laberge disait qu'il y avait une lacune dans le département de santé, parce que l'inspecteur sanitaire n'avait pas été nommé, ce qui envenimait l'enlèvement des vidanges, etc., etc. Pourquoi ne nomme-t-on pas à ce poste celui qui en est le plus qualifié, et qui a fait preuve de son dévouement et de son efficacité dans le poste de M. Radford, c'est-à-dire depuis près de dix-huit mois? Il me semble que M. J. E. Durocher qui, outre ses travaux comme sergent de police sanitaire, a rempli avec distinction le poste de M. Radford, remplirait dignement cette charge. C'est un homme intelligent, sobre, employé fidèle qui, depuis huit ans dans ce département, a rempli ses devoirs d'une manière irréprochable. Ce serait une promotion bien méritée et un encouragement pour d'autres à bien faire. Nul doute que les échevins, qui ont tout instant on abuse de reproches, surtout ceux qui ne compensent ceux qui le méritent en faisant cette nomination qui, j'en suis certain, sera bien vue du public.

UN ABONNÉ.
Les cotisations
Montréal, 21 mars 1933. M. le Rédacteur, Nous apprenons qu'il est question d'ajouter deux nouveaux membres au bureau des cotisations, dont un d'origine française et l'autre d'origine anglaise. Ne pensez-vous pas qu'il serait de notre devoir de recommander M. G. A. Normandin de préférence à tout autre? M. Normandin est au service de la municipalité depuis 21 ans et a toujours été attaché au bureau des cotisations. Nul n'a suivi plus attentivement que lui la fluctuation de la propriété immobilière. C'est M. Normandin en effet, qui, depuis 1884, est chargé de visiter les différents bureaux d'enregistrement. Il tient à cet effet un bureau d'enregistrement municipal qui est d'une valeur inappréciable et où tous les départements municipaux et le public en général peuvent puiser les renseignements les plus précieux. La nomination de M. Normandin, comme cotiseur serait d'un grand avantage non seulement pour ce département, mais pour le public en général.

PLUSIEURS CONTRIBUABLES.
Accident fatal
QUÉBEC, 21.—Un terrible accident est arrivé à la fabrique de fécule de M. Frs. Gauthier, à St-Alexis, comté de Chicoutimi. Un nommé Mailloux, de Charlevoix, s'est fait précéder par un convoi de machines et tué instantanément.

Deux frères malchanceux
QUÉBEC, 21.—Un jeune homme du chantier Russell, de Lévis, nommé Arthur Bégin, s'est fait couper les quatre doigts de la main gauche en défilant du bois à la scierie de M. E. Dusault, à la Baie, au moyen d'une scie ronde. Il y a quelques semaines, son frère employé sur le C. P. R., s'était coupé une partie de la main.

Blessé par un plançon
QUÉBEC, 21.—Un triste accident est arrivé dans le chantier de MM. Béland et Martineau, situé à Saint-Gabriel, comté de Québec. Un ouvrier demeurant à Lévis, nommé Joseph Noël, a été blessé par un plançon d'un poids énorme et est mort quelques minutes après l'accident.

Le Reine vs Connelly et al
OTTAWA, 21.—La cause de la Reine vs M. N. Connelly et Thomas McGreevy sera entendue demain aux assises criminelles. La Couronne sera représentée par MM. J. K. Kerr, C. R., B. B. Ostry, C. E. O'Connor et Hogg. M. N. Connelly sera défendu par M. S. H. Blake, C. R., et Lash, C. R. Thomas McGreevy aura pour avocat M. John A. Gremill. Cette cause, on le sait, est le résultat des révelations qui furent faites devant le comité des privilèges et élections en 1931.

L'accusation est que McGreevy et Connelly ont conspiré pour frauder le gouvernement dans les travaux de la ville de Québec. Cette cause a déjà été remise en couple de fois, mais on espère la terminer pendant le présent terme de la cour Criminelle. Nombre de témoins sont assignés. L'enquête sera certainement très longue. On peut s'attendre à un procès sensationnel, mais les avocats de part et d'autre sont des maîtres au barreau.

Fossiles Laurentiens
OTTAWA, 21.—M. T. C. Weston, du service géologique canadien, vient de terminer pour l'exposition colombienne une intéressante collection d'échantillons, photographies, dessins, etc., pour représenter ce que les géologues croient être un fossile laurentien que Sir H. Dawson a nommé le "Eozoon Canadiense." L'existence de ce gigantesque antédiluvien est fort discutée par les géologues et paléontologistes, surtout depuis la publication en 1875, de "Dawn of Life," par Sir William Dawson.

Écrasé sous un toit
OTTAWA, Ont., 21.—Un terrible accident vient d'arriver à Sault Point, près d'Ampror. Susan Gosh et sa sœur se trouvaient dans un abri temporaire, occupées à ramasser leur provision de bois pour l'hiver lorsque le toit s'écroula. S. Gosh fut renversée et un large morceau de bois l'écrasa contre le sol, lui séparant presque la tête du corps. Sa sœur ne reçut aucune blessure sérieuse.

Le vieux distique s'en tenir à la lettre, n'a plus de sens, évidemment pas aux distributeurs d'imprimés.

MYSTÉRIEUX ATTENTAT
A la via du coroner Belleau de Québec
UNE BALLE TRIS SO FENÊTRE
QUÉBEC, 21.—Le coroner Belleau a passé hier après-midi, et que ce soit une tentative d'assassinat ou un accident dont il s'agit, il a été à deux doigts de la mort. Il se promenait dans son bureau, où il avait passé l'après-midi à lire et à étudier, et il entendit un bruit sec et vit tomber tout un amas d'éclats de verre à ses pieds. Il crut qu'un gazon était tombé dans la fenêtre, mais il vit bientôt à la façon dont les vitres étaient brisées, qu'il s'agissait d'une tentative de revolver qui avait causé le dégât; il retrouva la balle aplatie, qui avait pénétré dans un volume des statuts de Québec. On fit immédiatement des recherches aux alentours de la maison, mais tout ce que l'on put constater fut la direction dans laquelle la balle avait été tirée.

Le trou dans les vitres était à un pied du sol et, fait curieux, la balle s'était dirigée en haut, et cependant rien n'a pu la faire reculer, ce qui fait dire que ce n'est pas le résultat d'un accident. Le Dr Belleau croit qu'on aura voulu simplement l'étrangler. Toutefois s'il eût été un assassin, il n'aurait pas eu de son bureau la dalle le frappant à la tête. Quel peut être l'auteur, quel peut être le but de cet attentat? cela reste mystérieux.

TEMPÊTE DE NEIGE
A TERRENEUVE
DÉGÂTS ET PERTES DE VIE
ST-JEAN, Terre-Neuve, 20.—Une terrible tempête, la plus forte dont nous ayons été témoins depuis deux ans, s'est abattue sur notre région hier. Les rues ont été enfouies sous trois pieds de neige. Toutes les lignes de chemin de fer sont bloquées. A Salmon six hommes ont été tués par un bateau de pêche. On craint de nombreux désastres, tant sur mer que sur terre.

LE BLÉ CANADIEN
Remporte le premier prix en Angleterre
TORONTO, 21.—M. A. J. McLean, du Portage du Rat, a été hier en cette ville. Il venait recevoir une lettre de M. Dale et Reynolds, directeur du Royal Agricultural Hall, à Londres, Angleterre. Voici cette lettre: "Nous avons le plaisir de vous informer que votre échantillon de blé Red Fife, exposé ici, a obtenu la plus haute récompense contre tous les autres paquets du même genre du monde entier. En conséquence nous nous empressons de vous faire parvenir la médaille d'or qui vous est décernée. Des échantillons de votre blé, soumis aux membres du jury, ont été trouvés si bons qu'on s'en est servi comme modèle."

UN BATEAU A LA DERIVE
Echappé belle
QUÉBEC, 21.—Samedi soir, un bateau contenant plusieurs personnes a été pris par les glaces, près de New-Liverpool, et est descendu à la dérive jusque près de St-Joseph de Lévis. Le bateau est encore là et ne pourra remonter avant la marée de ce soir. L'équipage est depuis ce temps-là à la merci des glaces et exposé à un grand danger.

TERRIBLE OURAGAN
Plusieurs villages détruits
PERTES DE VIE
SYDNEY, Australie, 21.—Un terrible ouragan est passé le 20 mars dernier sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie, détruisant plusieurs villages et causant de nombreuses pertes de vie. On n'a pu avoir encore de détails bien complets. On sait cependant que l'ouragan a duré trois jours avec une pluie diluvienne qui a inondé la moitié de la Nouvelle-Calédonie.

FINANCE ET COMMERCE
FINANCE
BOURSE DE NEW-YORK
Régus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St-Sacrement. Cours d'ouverture et de fermeture.—12 a.m. p.m.

Table with 2 columns: Stock and Price. Lists various stocks like Montreal, British North American, etc.

Table with 2 columns: London and New York equivalent. Lists various commodities like Gold, Silver, etc.

BOURSE DE MONTREAL
M.M. Meredith & O'Brien, rue St-Sacrement nous fournissent le rapport suivant, à midi

Table with 2 columns: Stock and Price. Lists various stocks like Montreal, British North American, etc.

Ventes à la bourse de Montréal:
Can. Pac.—75 à 83, 800 à 831.
Cable—125 à 136, 20 à 131.
U.S.A.—200 à 104.
St. Ry.—175 à 180.
R. & O.—50 à 694.
Mont. Gas.—175 à 212, 125 à 221, 200 à 210, 100 à 210.

MARCHÉ DE DÉTAIL
Le marché de détail n'a pas subi de changements depuis la semaine dernière. Les produits de la laiterie, la basse-cour et les poissons voient toujours de bonnes affaires. Les autres produits sont peu actifs.

Table with 2 columns: Marché de Chicago. Lists various commodities like Wheat, Corn, etc.

MARCHÉ ST-GABRIEL
Il y avait 25 vaches à lait et un veau, ce matin, au marché St-Gabriel. Le veau a été vendu \$3. Cinq vaches ont été vendues pour \$185; une, pour \$45 et une pour \$40. Ce sont les seules ventes qu'on avait opérées jusqu'à 1 h. cette après-midi.

MUTATIONS D'IMMEUBLES
John Hyde a vendu à Win Henry le lot 383—95, 96, 104, 105 et 106, parages de Montréal, vacant, pour \$9,500.
L. Malouin a vendu à A. Bélanger le lot 1641—10, 10, quartier St-Antoine, avenue baysmore, pour \$38,250.

N. Toussaint a vendu à G. H. Desjardins le lot 894—1, quartier St-Louis, 241 et 157 pieds, rue Sherbrooke, pour \$4,125.
J. Rivard a vendu à G. Bélanger une partie du lot 581, quartier St-Jacques, 22 x 86 pieds, rue Amherst, avec constructions, pour \$1,000.

D. Desjardins a vendu à madame W. Owens le lot 389-1, 606 St-Antoine, 25 pds x 121, rue Dorchester, avec maison, etc., pour \$10,000.
D. Miller a vendu à J. P. Clendinning une partie du lot 1503, quartier St-Antoine, 70 pds x 116, avec une maison, 606 St-Antoine et demi, 95 rue Stanley, pour \$7,500.
T. Badenack a vendu à G. T. Bishop le lot 1503-2, 3, 4, quartier St-Antoine, 70 pds x 117, rue Drummond, vacant, pour \$10,000, ou \$1,25 le pied.

T. Jordan a vendu au révérend J. Williamson les lots 1659 et 1655, quartier St-Antoine, 524 pds x 155, rue St-Luc, pour \$5,153.37.
J. McKergow a vendu à Madame C. F. McKergow le lot 382-13, Côte St-Antoine, 67 pds x 109, avec maison de pierre, chemin privé (382-10), pour \$13,750.
Mme H. A. Plamondon, a vendu à E. Cadieux, le lot 1293-167, quartier St-Antoine, 25 pds x 109, avec maison de pierre sur la rue St-Hubert, pour \$5,000.

Mme T. M. Taylor a vendu au rév. James Ross, le lot 1626-1, quartier St-Antoine, 25 pds x 109, vacant, avenue Summerhill, pour \$2,500 ou \$1 du pied.
M. T. M. Taylor a vendu au rév. E. Scott, le lot 1725-1, quartier St-Antoine, vacant, avenue Summerhill, 25 pds x 110 pour \$2,500.
Le Dr. A. Gagny a vendu à A. Brodeur J. Higgins le lot 44-124 et 125, quartier St-Laurent, 50 pds x 89, rue Hutchison, avec deux maisons de pierre, pour \$16,000.
Madame T. M. Taylor a vendu au rév. J. McKergow le lot 1725-3, quartier St-Antoine, vacant, avenue Summerhill, 25 pds x 100, pour \$2,000 ou \$1 du pied.
Les exécuteurs testamentaires de défunt James Kelly ont remis à F. P. Roylin le lot 1365-40, 41 et 42, quartier St-Marie, 117 pds x 80, rue Du-

Par MARCOTTE FRERES
VENTE PAR ENCAN
Belles garnitures de magasin valant \$1.000
A l'ancienne place d'affaires de J. O. Paré, failli, 2141 rue Notre-Dame
Vendredi, le 24 Mars courant
A dix heures a.m.

Un coffre-fort à combinaison, 8 compartiments, 200 livres de tablettes, chaînes, serrures, 1 porte-charge, rideaux de vitrine, poêle à rayons, tables, etc. Tout est en parfait ordre et sera vendu absolument sans réserve et en lots pour convenir aux acheteurs. Par ordre des créanciers.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
GRANDE VENTE
Meubles, Nouveautés, Etc.
Au No 95 rue St-Jacques
Mercredi, Jeudi et Vendredi, à 2 heures chaque jour.

15 ameublements de salon, en peluche, crin, etc., rideaux de dentelle, tables de centre, fauteuils, 23 sets de chambre en noyer noir, chaises et frêne, sommiers et matelas, 9 beaux lits, 2 sets de salle à manger et canapés recouverts en cuir, canapés-lits, vitrines de magasin, 15 tapis et un lot de belles gravures.

MAISONS ÉVALUÉES A
\$3,000.00 \$4,000.00
\$5,000.00 \$6,000.00
\$8,000.00 \$10,000.00
\$15,000.00 \$20,000.00
\$40,000.00

Notre prix \$75.00 comprend la tapisserie pour les plafonds.
18 pouces de frise
Tapisseries et bordures pour toutes les moulures de chambre.

G. A. Holland & Fils
1758 et 1760
RUE NOTRE-DAME
PEINTURES PREPAREES
Quand vos clients vous demandent un bon article, un article de confiance et que vous n'avez rien de mieux à leur offrir, vous leur offrez la vieille marque de confiance UNICORN. Il n'y a aucun risque à vendre ces peintures, elles sont faciles à appliquer, elles sechent rapidement. Sont plus durables que les autres. Les plus commodes sur le marché. Manufacturées seulement par A. RAMSAY & FILS, 37 Beaulieu, Montréal, établis en 1842. Peintures, huiles, couleurs, vernis, etc. 50-cm-v

SIMARD, SIMARD & PROULX
NOTAIRES
No 15 Rue St-Jacques
Bureau du soir, 36 Avenue Laral
Argent à prêter sur hypothèques, et maisons et lots à vendre. Conditions faciles. 200-nd-30

UN REMÈDE ABSOLU
ADAMS PEPIN TUTTI FRUTTI
CONTRE L'INDIGESTION
ASSURÉ - VOUS QUE TUTTI FRUTTI EST SUR CHAQUE PAQUET DE 5¢

LES BRANDIES "JOCKEY CLUB" SONT SUPERIEURS
TOUS les AUTRES BRANDIES DU MEME PRIX
IMPORTES AU CANADA
LES CONNAISSEURS
A TOUS
LA CARTE OR V.S.O.P.
EXIGEZ la marque "JOCKEY CLUB". EN VENTE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS.
N.B.—Le brandy JOCKEY CLUB Carte Or V.S.O.P. est spécialement recommandé aux malades par tous les médecins. 113-150

Par C. E. THURSTON
VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES NEUFS ET D'UN ABRI
JEUDI MATIN, A 10 HEURES
Aux salles 308 rue McGill, comprenant 1 chambre, table, chaises, ameublement de chambre à coucher, armoire, etc. de salon, piano à queue New England, poste de cuisine, table à manger, etc. etc.

Par FRASER FRERES
VENTE IMPORTANTE
De maisons détachées et de terrains disponibles
Sur les rues St-Charles, Barrette et Berri, près de la rue Sherbrooke.
Maison, No 295 St-Charles Barrette. Deux logements de 6 et 8 chambres, en briques, 25 pds de front et lot de 78 de profondeur. Lot 20 pds de front, 19 de profondeur.

Maison, No 293 St-Charles Barrette. Deux logements de 6 et 8 chambres, en briques, 25 pds de front et lot de 78 de profondeur. Lot 20 pds de front, 19 de profondeur. Nous avons reçu instruction de vendre par enchères publiques, les propriétés sus-énumérées, à 11 heures, à nos salles, No 239 rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
La succession feu H. Périllard
FAILLITE
Les sous-signes vendront par encan public, en 3 lots à tant dans la plastra.

Mercredi, le 29 mars 1933
A 11 heures a.m., à leurs salles No 89 rue St-Jacques, tant de la faillite comme suit,
Lot No 1.—Fonds de commerce de Lavigne de Drois. Garde-manger de bureau et de magasin. \$13,000.00
Lot No 2.—Atelier de reliure Lot No 3.—Boîtes de livres suivant liste. \$10,000.00

VENTE DE BOUCHONS
Nous vendrons à nos salles 89 rue St-Jacques, vendredi, le 24 Mars courant à 2 heures, environ
90 SACS DE BOUCHONS
assortis de grandeurs et de qualités, légèrement endommagés par l'eau et le feu. La vente se fera absolument sans réserve et en lots pour convenir aux acheteurs, pour faire place à d'autres marchandises.

AVIS DE FAILLITE
La vente par encan du fonds de faillite
E. LEMIEUX
No 3 rue St-Laurent,
Se continuer.
TOUS LES JOURS
Jusqu'à ce qu'il soit complètement vendu.

Une grande quantité de Tweeds en pièces et en coupons de 2 à 10 verges, Berges, Meltons, Doubles de toutes sortes, Bretelles, Chemises, Manchettes, Faux-cols, Cravates, Chaussettes, Sous-vêtements et Nouveautés en général. Le détail au gré des acheteurs et sans réserve quelconque. Chances extraordinaires.

EPARGNEZ votre TEMPS et votre ARGENT
EN ACHETANT UN
PIANO
C. W. LINDSAY
2270 RUE STE-CATHERINE
Vieux pianos acceptés en déduction de paiement. 117-2



